

# LE PUBLICISTE.

DECADI 20 Messidor, an VII.



*Expulsion des Autrichiens de plusieurs villes frontières de la Toscane. — Rentrée du duc de Parme dans ses états. — Détails de plusieurs combats qui ont eu lieu entre les armées française et autrichienne en Italie. — Renforts considérables arrivés aux troupes françaises en Hollande. — Reprise par les Français de la ville d'Offenbourg. — Nouvelles diverses.*

## AVIS ESSENTIEL.

*Le prix de l'Abonnement du PUBLICISTE est actuellement de 13 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année.*

*Les Loix de la république et Arrêtés du directoire sont distribués aux Souscripteurs, dans des demi-feuilles qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matière pour les remplir.*

*Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moutons, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.*

## TURQUIE.

*Constantinople, le 11 prairial.*

On a reçu, par la voie de Chypre, des avis officiels de Saint-Jean d'Acre, en date du 14 floréal. Buonaparte n'a point levé le siège de cette ville, comme le bruit en avoit couru ici après l'arrivée des 2 tartares expédiés par Dgezzar Pacha. Mais dans un nouvel assaut qu'ont donné les Français, ils ont été repoussés par la garnison avec perte de 2000 hommes. Dgezzar-Pacha, aidé du commodore Sidney Smith, se flattoit de chasser entièrement l'ennemi avec les premiers secours qu'il recevoit. (Ces secours, partis de Constantinople le 15 ventôse, étoient encore le 13 floréal en relâche sur la côte de Caramanie entre Rhodes & Chypre).

Une division composée du vaisseau le *Sultan Selim*, de 120 canons, de trois autres de 74, deux frégates & deux corvettes, auxquelles vont se joindre cinq chaloupes canonnières, s'est mise en rade, le 2 de ce mois. Elle sera commandée par le capitain-pacha, qui a reçu ordre du grand-seigneur d'aller prendre le commandement des forces navales en croisière sur les côtes d'Egypte & de la Palestine. Ces forces formeront un total de douze vaisseaux de ligne, huit frégates, six corvettes & 24 chaloupes canonnières & bombardes, destinés à soutenir les opérations du grand-visir.

## G O U R L A N D E.

*Mittau, le 22 prairial.*

Le mariage du ci-devant duc d'Angoulême avec la fille de Marie-Antoinette a été célébré aujourd'hui dans une grande salle du château, où l'on avoit dressé un autel simple & entouré de fleurs. Le cardinal de Montmorency a donné la bénédiction nuptiale & prononcé un discours analogue à la circonstance. Le clergé catholique de Mittau assistoit à cette cérémonie. L'abbé Edgeworth étoit auprès du prie-dieu des jeunes époux. MM. de Driesen, gouverneur civil, & de

Ferson, commandant militaire, & les personnes les plus considérables de la ville, s'y sont rendues, ainsi que le ministre grec & le pasteur luthérien, & tous les émigrés qui étoient à Mittau. Les jeunes époux avoient pour escorte cent des gardes du corps que Paul I<sup>er</sup>. paie autour du prétendant. Les ci-devant comte de Saint-Priest (qui a reçu le Fleury, le ci-devant comte de Saint-Priest (qui a reçu le contrat de mariage), le ci-devant marquis de Meelo, les ci-devant comtes d'Avaray & de Cossé, & quelques autres officiers, ont signé, comme témoins, l'acte de célébration. Le prétendant a paru prendre un vif intérêt à l'union qui se formoit sous ses yeux. Le contrat a été expédié à Pétersbourg, pour être ratifié par Paul I<sup>er</sup>. La noce a été suivie d'un grand dîner.

## I T A L I E.

*Bologne, le 26 prairial.*

Cento & la Molinetta ont été abandonnés par les Autrichiens & les rebelles. Imola, Castel-Colognese, Faenza & Forlignont chassés d'elles-mêmes l'ennemi. L'insurrection continue à Rimini, où elle a été excitée par nombre d'Autrichiens qui y ont débarqué, & ont commencé à soulever les pêcheurs qui sont très-nombreux, & ont leur quartier hors de la ville.

L'insurrection qui avoit éclaté dans une partie du département du Métauro, a été étouffée. Le général Monnier écrit qu'il a pris d'assaut la ville d'Ascoli, où il a trouvé cinq pièces de canon.

*Plaisance, le 28 prairial.*

Le duc de Parme, qui, à l'approche des Français, s'étoit sauvé avec sa famille & toute sa cour, est retourné à Parme sur l'invitation du général Macdonald.

*Extrait de diverses lettres d'Italie, du 1<sup>er</sup> au 4 messidor.*

Les nouvelles de ce pays sont très-contradictoires. Il y a eu plusieurs combats depuis environ un mois; mais les résultats sont difficiles à démêler au milieu des récits publiés de part & d'autre.

En attendant que les événemens expliquent les incertitudes, voici quelques détails plus ou moins exacts.

Grouchy a attaqué, le 3, l'ennemi, fort de 15 mille hommes. La victoire étoit incertaine: Moreau, s'avancant avec 6 mille hommes, la fixa, après avoir eu la tête de son cheval emportée par un boulet. Il tomba, fut froissé un moment, & n'en combattit pas moins, en sautant aussi-tôt sur un autre cheval. Cette affaire a eu lieu devant Alexandrie, & nous y primes entièrement notre revanche d'une action qui avoit eu lieu le 27, & qui n'avoit pas été également avantageuse pour nous.

Le commandant du blocus de Tortone a été pris par nous. Moreau n'a, dit-on, que 14 à 15 mille hommes. Réunies à celles de Macdonald, ses forces sont au plus de 50 mille combattans, pendant que les Autrichiens & les Russes en ont 70 mille en tout. Le corps commandé par Suwarow est de 30 mille.

Les ennemis paroissent avoir rassemblé leurs troupes derrière le Pô & le Tesin, & ont brûlé tous les ponts sur ces rivières.

Le général Victor, avec sa division, occupoit Plaisance, donnoit ainsi la main gauche à Moreau, & la droite à Macdonald; mais suivant une lettre du général en chef de l'armée impériale, adressée au comte Cocastelli, commissaire impérial à Milan, les Autrichiens auroient porté, le 2 messidor, leur quartier-général à Plaisance même, après avoir eu le dessus sur les Français dans trois batailles différentes, & les avoir obligés à se précipiter sur la route de Parme. D'après la même autorité, nous aurions laissé à Plaisance 3 mille blessés, parmi lesquels les généraux Salm, Rusca, Olivier & Cambrai. Une bataille du 1<sup>er</sup> messidor, sur les rives de la Trebia, auroit été des plus opiniâtres & des plus sanglantes de la campagne.

Le 4 messidor, le quartier-général autrichien auroit été d'abord à Fiorenzola & le lendemain à Parme, pendant que nos troupes se retiroient vers Pontremolli.

*Gènes, le 10 messidor.*

Le quartier-général de Moreau est encore à Tortone. Il a détaché un corps considérable de son armée qui doit passer par Bobbio, s'y réunir avec le corps du général Lapoype, & descendre dans la plaine vers Plaisance. Les Autrichiens battus à San-Juliano & à la Spinetta, ont passé à Bormida & sont encore à Alexandrie.

Nous attendons avec impatience les nouvelles de l'armée de Macdonald. On sait avec certitude que depuis trois jours elle est aux mains avec les Russes; mais on n'a rien d'authentique sur la position respective des armées. Le général Pérignon vient de recevoir un courrier; mais rien encore n'a transpiré.

Nous avons à la vue de notre ville une flotte de 36 voiles. Comme le vent est favorable, & qu'elle n'a envoyé à terre aucun avis, on juge qu'elle est anglaise.

Il vient d'arriver 1200 Autrichiens faits prisonniers dans la bataille de Saint-Julien.

Les renforts commencent à nous venir; on attend ici demain 2500 conscrits.

#### REPUBLIQUE BATAVE.

*La Haye, le 15 messidor.*

Le citoyen Lombard (de Langres), envoyé extraordinaire de la république française près notre république, est parti ce matin de bonne heure pour Paris.

Le citoyen Truguet & son secrétaire Bouttu, qui avoient été si ridiculement inscrits sur la liste des émigrés, s'apprêtent aussi à retourner en France. Ils ont demeuré plus de six mois à Amsterdam.

L'armée française qui se trouve dans notre république, a été considérablement augmentée par les conscrits qui arrivent en plus grand nombre qu'on l'auroit cru. On les exerce ici chaque jour au maniement des armes.

On a vu hier & avant-hier une partie de la flotte anglaise croisant dans la mer du Nord, à la distance d'une lieue du village de Schevelling.

Une chaloupe canonnière batave a pris sur nos côtes, après un combat de plusieurs heures, contre des bâtimens anglais

armés, un navire de la même nation, récemment chargé de plusieurs articles de commerce.

#### REPUBLIQUE FRANÇAISE.

*Strasbourg, le 6 messidor.*

Le bruit est général ici depuis hier que Moreau est nommé au commandement de l'armée du Rhin, qui doit être composée de toutes les troupes depuis les frontières de la république Helvétique jusqu'à celles de la république Batave, & que Joubert le remplacera en Italie.

Nous apprenons de Kell que presque toutes les forces rassemblées par les Autrichiens à quelques lieues en avant de ce fort important, sous les ordres des généraux Starray, Goerger & Meefeldt, ont quitté ces endroits pour remonter le Rhin. Il paroît qu'ils veulent faire une attaque sur le Vieux-Brisack ou sur le camp français en avant du petit Bâle, sur la rive droite du Rhin. On apprend aussi qu'une grosse colonne autrichienne, qui a repassé le Rhin à Schaffhouse, se dirige par les villes frontières sur Loerna li & Wyl; peut-être les troupes parties d'Offenbourg doivent-elles la soutenir. Les lettres de Bâle disent qu'on sait que les Autrichiens projettent une attaque de ce côté; mais qu'on est en mesure de les recevoir.

Le général Legrand se portera en avant aujourd'hui ou demain. Il se confirme que les maisons nouvellement construites à Kell ne seront pas démolies. On continue de travailler avec beaucoup d'activité aux fortifications de ce fort, d'Anenheim & du fort Vauban.

Le général Marescot, arrivé ici hier, part aujourd'hui pour Paris, où il doit prendre place dans le conseil militaire du directoire. Le général Brunoteau-Ste-Suzanne le remplace dans le commandement de Mayence. On assure que ce général, qui n'a pas voulu accepter un commandement en chef, va commander une division active de l'armée du Rhin.

Les lettres de la Suisse, arrivées hier soir, sont très-satisfaisantes. Massena est disposé à reprendre l'offensive. Le prince Charles qui a toujours son quartier-général à Kloten, à deux lieues derrière Zurich, n'ose attaquer nos positions. Toutes nos divisions ont reçu des renforts & sont au complet. Deux demi-brigades venant de l'intérieur de la France, ont renforcé l'aile droite; une autre colonne a renforcé nos troupes en avant de Bâle, parce qu'on prévoit que les Autrichiens tenteront plutôt une attaque sur les deux ailes qu'au centre.

Le général Turreau est arrivé dans le Valais, & y a pris le commandement de la division chargée de la défense de ce pays. Il a établi son quartier-général à Sienes. Nous sommes toujours maîtres des postes importants de St-Plomb & de Saint-Bernard. L'avant-garde commandée par le général Jacopin, s'est maintenue dans ses positions.

*Paris, le 19 messidor.*

Une lettre du général Massena rend compte d'un combat opiniâtre qui a eu lieu, le 3, près d'Offenbourg. Les troupes de la république ont, dans cette occasion comme dans toutes les autres, soutenu la haute réputation de bravoure qu'elles ont si justement méritée; l'ennemi a perdu mille hommes.

Le même général apprend aussi que, le 29 prairial, les Autrichiens célébroient une fête à l'occasion d'une victoire remportée par leurs armées en Italie, & que lui-même, ayant reçu dans le même tems la nouvelle d'une victoire remportée par l'armée française, il avoit ordonné que l'on tirât le canon sur toute la ligne, pour annoncer ce succès.

(Articles officiels);

— Une transmission télégraphique, d'aujourd'hui à midi, annonce que le général Legrand a repris Offenbourg.

— L'ordre d'arrêter l'ex-ministre Schérer a été donné par le directoire.

— Joubert & Championnet partent demain pour l'armée d'Italie. Il y a lieu d'en conclure que Moreau & Macdonald vont avoir une autre destination.

— La république française compte déjà treize directeurs. Elle n'en eût dû avoir encore que huit, sans les secousses de fructidor & de prairial.

— La destitution prématurément annoncée du département de la Seine, est confirmée par un arrêté en date d'hier. La nouvelle administration est composée des citoyens Raison, Lachevardière, Fournier, Leblanc & Lafebvre.

— Il paroît qu'il est décidé de nommer le citoyen Gaudon, & non Miot, qui est secrétaire-général du ministre de la guerre. Gaudon étoit commissaire des guerres & a servi avec Bernadotte. Miot a une des divisions du même ministère.

— Les généraux Bonami & Dufresse, qui devoient être jugés à Grenoble, viennent d'arriver à Paris.

Le général Rey, qu'on avoit fait tuer par les Barbets du Piémont, y est aussi.

— Le directoire a réintégré au bureau central de Lyon les citoyens Rivaux & Castorisau, destitués il y a quelques mois.

— L'administration centrale & le commissaire central de l'Arriège sont destitués. Le citoyen Bellouquet, compris dans la loi du 22 floréal, est nommé commissaire central.

— Les royalistes ont, dit le journal de Toulouse, voulu troubler dans cette ville la fête de l'Agriculture, en faisant peindre, dans la nuit du 9 au 10, sur les maisons de plusieurs républicains, de grandes potences rouges.

— La nouvelle de la mise en état de siège de la commune de Fontenay, est destituée de fondement. Ce pays est tranquille, malgré tout ce qu'on fait pour l'agiter.

— Il marche beaucoup de troupes du côté de Worms. Le régiment des hussards, ci-devant Chamboran, partis de Paris, y est arrivé le 12 messidor.

— L'assemblée électorale de la Guadeloupe a nommé au corps législatif les citoyens Bruix, ministre de la marine; Dumonceaux, parent du directeur Merlin; Clauzel, ex-représentant, & Jastrem, de la Martinique, ex-délégué dans la commune du Môle.

— Les troupes brunswickoises qui faisoient partie du cordon de l'armée d'Observation, viennent de quitter leur position & de rentrer dans leurs anciennes garnisons: elles sont néanmoins conservées sur le pied de guerre.

— Un nouveau corps de Russes est à la veille de traverser la Franconie pour se rendre sur le Rhin. Sa caisse militaire est déjà à Nuremberg. Il porte le nom de *corps auxiliaire de l'empereur et de l'Empire*.

— On cite un nouvel échantillon du style de Suwarow. En quittant Turin pour marcher contre Macdonald, il écrivoit au général Keim:

« Mon cher général, je marche sur Plaisance pour battre Macdonald. Tâchez de forcer la citadelle de Turin de se rendre; autrement, je chanterai un *Te Deum* avant vous ».

— Le prince Louis de Hohenlohe-Bartenstein, qui après avoir résigné la régence, avoit fixé son séjour à Groningen, est décédé le 26 prairial.

— Si on en croit des lettres d'Innsbruck, en date du 9 messidor, le cardinal Ruffo seroit entré à Naples à la tête de 30 mille rebelles, & il auroit auparavant pris Capoue, secondé par 4 mille turcs-russes débarqués dans les Abruzzes.

Il y auroit eu aux portes de Naples une action où le ci-devant prince Pignatelli combattant à la tête de la garde nationale, mais bientôt abandonné par elle, seroit tombé au pouvoir des lazaronis, soulevés de nouveau en faveur de l'armée royale. Une députation auroit déjà été envoyée au roi de Sicile, pour le supplier de revenir dans la capitale; & l'oubli du passé auroit été promis par une proclamation du cardinal guerrier.

La source d'où sortent ces nouvelles, & la voie détournée par laquelle elles viennent, doivent les rendre au moins suspects.

## DIRECTOIRE EXECUTIF.

*Arrêté du 16 messidor an 7.*

Le directoire exécutif, informé que plusieurs des places occupées par les troupes de la république française ont été rendues à l'ennemi sans avoir fait la résistance que prescrivent les loix militaires & l'honneur français;

Considérant la liaison qui existe entre les combinaisons de la guerre extérieure, & la résistance des places qui doivent appuyer les armées; vivement affecté de l'oubli de ces principes essentiels de la guerre, & voulant donner satisfaction aux braves armées, qui, malgré les vigoureux combats qu'elles ont rendus, n'ont pu réparer complètement les malheurs qui ont résulté de ces redditions prématurées, arrête:

Art. I<sup>er</sup>. Tout commandant de place forte qui, à dater de l'ouverture de cette campagne, auroit capitulé avec l'ennemi pour rendre la place qui lui étoit confiée, sans avoir forcé les attaquans de passer par les travaux lents & successifs des sièges & avant d'avoir repoussé au moins un assaut au corps de place, sur des brèches praticables, sera traduit à un conseil de guerre, pour y être jugé conformément aux loix.

II. Les membres des conseils de guerre qui auront signé ces honteuses capitulations, & ceux qui ayant droit d'y assister, n'auroient pas protestés contre, seront également traduits au conseil de guerre, pour y être jugés conformément aux loix.

III. Le ministre de la guerre désignera le conseil de guerre qui devra connoître de ces délits.

*Signé, SIEYÈS, président.*

## MINISTÈRE DE LA GUERRE.

*Copie d'une lettre du général Dessolles, chef de l'état-major, général de l'armée d'Italie, au ministre de la guerre.*

*Tortone, le 3 messidor an 7.*

Citoyen ministre, l'armée partie de Gènes, le 29 prairial, est arrivée ici, & a débloqué Tortone sans éprouver d'obstacles, mais hier la division du général Grouchy s'étant portée sur Saint-Juliano, entre la Scrivia & la Bormida, y a été attaquée par un corps d'environ onze cents hommes, commandé par le général Bellegarde, ayant sous lui le général Selkendorff. La division du général Grenier s'est dirigée sur-le-champ sur Saint-Juliano, pour soutenir le général Grouchy; & le général Moreau s'y est porté en personne. L'ennemi a été repoussé successivement de Saint-Juliano, Cassino, Grande & Spinetta, jusqu'à Labormide. Sa réserve qui s'étoit portée sur Bosco, a été cernée en grande partie, & a éprouvé une perte considérable en tués & prisonniers. L'ennemi a perdu dans cette affaire quatre mille hommes, dont deux mille prisonniers, & le reste entués ou blessés; on leur a enlevé cinq pièces de canon. Le général Moreau a en un cheval tué sous lui dans cette affaire qui a été très-vive. Toutes les troupes indistinctement se sont conduites avec une intrépidité au-dessus de tout éloge.

*Signé, DESSOLLES.*

*Bernadotte, au généraux en chef.*

*Paris, le 17 messidor an 7.*

Le directoire régénéré vient de me confier l'honneur de diriger le département de la guerre.

La situation de l'armée que vous commandez peut vous donner une idée de la tâche qui m'est imposée ; car mon devoir est de pourvoir aux besoins de toutes les armées. Je ne me suis point dissimulé la grandeur de ce devoir ; mais considérant que vous le partagiez avec moi, j'ai senti s'augmenter mes forces de l'appui des vôtres.

Ne me laissez rien ignorer sur l'état moral et physique de votre armée ; vous jugerez par mon empressement à vous seconder, du désir que j'ai d'atteindre tous les abus à la racine.

J'apporte au ministère l'opiniâtre résolution de poursuivre sans relâche l'improbité qui dévore depuis si long-tems la subsistance des défenseurs de la patrie. La rapine est la source de tous nos désastres : il faut tarir cette source empoisonnée.

Je vous offre confiance et amitié.

Signé, BERNADOTTE.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen GÉNISSEUX.

Séance du 19 messidor.

Parmi un grand nombre d'adresses qui composent la correspondance. On remarque celle des citoyens de Léman. « Complétez, écrivent-ils, la résolution du 3 prairial ; mais plus de demi-mesures, plus de simulacres de déportation pour ces traitres, qui par ce moyen passeroient chez l'étranger, & conspireroient avec nos ennemis ; il faut enfin que la révolution se termine ; renouvelez ces autorités dont l'hermaphrodisme politique a entraîné la république sur les bords de l'abysses ; maintenez la constitution & l'indépendance de la représentation nationale.

Perrin (de la Gironde) lit un projet relatif aux élections des Bouches-du-Rhône. Aucun membre ne se présentant pour le combattre, il est adopté. En conséquence sont admis au conseil des cinq-cents les citoyens Antonelle (d'Arles) & Forvel fils ; & au conseil des Anciens, le citoyen.....

Perrin, par motion d'ordre, présente ensuite un projet qui tend à détruire les difficultés qu'éprouvent encore les rentiers dans le paiement de leurs pensions : la loi du 22 floréal tend à faire cesser aussi ces difficultés ; mais il se trouve toujours des hommes intéressés à les multiplier. Le projet que présente l'opinant tend à exempter les rentiers de la formalité exigée d'exhiber une cote de contribution égale au montant des bons qu'ils réclament : on demandoit que l'urgence fut déclarée, mais cette proposition est combattue & le projet est renvoyé à l'examen d'une commission.

Pison-du-Galand, au nom de la commission militaire, fait adopter un nouveau projet, en remplacement de celui de Delbrel sur les congés. Les dispositions en sont à-peu-près les mêmes, excepté qu'au lieu que les dispenses étoient accordées par le commissaire central, elles ne pourront l'être que par un jury composé de trois capitaines, nommés par le directoire pour la formation des bataillons de département. Chaque département aura son jury ; ce jury pourra s'adjoindre deux officiers de santé, qu'il prendra, autant qu'il sera possible, parmi ceux qui sont salariés de la république.

Quelques amendemens ont été proposés, entr'autres un par Porte ; il tendoit à rapporter toutes les nominations à des grades d'officiers ou lieutenans faites par le directoire, en faveur des conscrits qui, d'après la loi, n'ont par trois ans de service. Porte a observé qu'il y en avoit plusieurs exemples dans le régiment de chasseurs actuellement à Paris, & qu'un bâtard ou neveu de Merlin avoit été ainsi illégalement promu au grade d'officier.

Le conseil s'est réservé à prononcer sur ce sujet, lorsqu'il aura obtenu du directoire des renseignemens qu'il arrête de lui demander par un message.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen BAUDIN.

Séance du 19 messidor.

Cornet fait un rapport sur la résolution du 9 messidor, relative à la garantie de la liberté civile des citoyens. Il analyse les dispositions de la résolution, & en propose le rejet, attendu que l'article 1<sup>er</sup>. est inutile, car la constitution ne reconnoit d'autre vœu que celui de la majorité ; attendu que l'article 4 contient un vice de rédaction ; que l'article 5 est inexécutable, parce qu'il n'est pas possible que l'interrogatoire & le renvoi d'un prévenu soient faits & obtenus dans les 24 heures de l'arrestation ; attendu que l'article 9 est incomplet, parce qu'il ne dit point si la clôture des sociétés patriotiques sera temporaire ou indéfinie, & ne prend point de précautions contre le rétablissement d'une société, au moment même de sa clôture ; attendu que l'article XV, qui dénonce au directoire exécutif ses agens chez l'étranger, est trop vague, n'atteindroit personne, & compromettrait par cela même l'autorité législative. La commission est d'avis unanime, que la résolution doit être rejetée.

Après quelques débats, le conseil ordonne l'impression du rapport & l'ajournement.

Bourse du 19 messidor.

Amsterdam.....	62, 63.	Tiers cons.....	9 f. 50 c., 25 c.
Idem cour.....	57 <sup>5</sup> / <sub>4</sub> , 58 <sup>5</sup> / <sub>4</sub> .	Bons <sup>2</sup> / <sub>7</sub> .....	73 c.
Hambourg.....	194, 191 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> .	Bons <sup>3</sup> / <sub>4</sub> .....	65 c.
Madrid.....	.....	Bons <sup>1</sup> / <sub>4</sub> .....	.....
Mad. effect. 15 f., 14 f. 75 c.	.....	Bons d'arrérage. 62 fr. 50 c., 59 c., 58 f., 68 f. 50 c.	.....
Cadix.....	.....	Action de 50 fr. de la caisse des rentiers.....	.....
Cadix effect. 15 f., 14 f. 75 c.	.....	Or fin.....	106 f. 75 c.
Gènes.....	98 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> , 96 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> .	Ling. d'arg.....	50 f. 75 c.
Livoarne.....	107, 106.	Portugaise.....	97 f. 63 s.
Bâle.....	1 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> bèn., pair.	Piastre.....	5 f. 43 c.
Lausanne.....	.....	Quadruple.....	82 f.
Lyon.....	pair 30 j., <sup>1</sup> / <sub>2</sub> b. 15 j.	Ducat d'Hol.....	11 f. 75 c.
Marseille.....	pair 35 j.	Guinée.....	26 f. 25 c.
Bordeaux.....	pair 25 j.	Souverain.....	35 f. 13 c.
Montpellier.....	pair 20 j.	Esprit <sup>3</sup> / <sub>4</sub> , 315 francs. — Eau-de-vie de Montpellier, 22 deg., 250 fr. — Rochelle 22 d. .... — Cognac 22 d. 310 f.	.....
Rente provis. 3 f. 25 c., 3 f.	.....	— Huile d'olive, 1 fr 20 c. — Café Martinique, 3 fr. 95 c. — Café Saint-Domingue, 2 fr. 70 cent. — Sucre d'Anvers, 2 fr. 25 cent. — Sucre d'Orléans, 2 fr. 20 cent. — Savon de Marseille, 92 cent. — Coton du Levant, 2 fr. 60 à 80 c. — Coton des Isles, 4 f. 35 c. à 5 f. 10 c. — Sel, 4 f. à 4 f. 50 c.	.....

A. FRANÇOIS

Départ de d'une c d'Arzez en Hel

Le prix et 13 fr. de 50 fr.

Le gra torité. Il jannissair pline de tant le C

Le gra une armé jannissaire la visite e néral Ko

Le cap ques vais ment de seconder

Le bru parvenu colonne mont Lit

Les F celles de bourses, églises g

Nous seaux de la médit La col ette cap

L'insu dès Porri jour. Le du Caser rence, L rentins; Français ces rebe fanatism faire affi